

COMITÉ DE LA DESCENTE DU 17 FÉVRIER 1994

C.P. 49005, Place Versailles, Montréal, H1N 3P6

TÉL.: 222-2222 / FAX: 333-3333

24 juillet 1995

M. André Boulerice
Député de Ste-Marie/St-Jacques
1951, boul. de Maisonneuve est
Montréal, H2K 2C9

Mon cher André,

Je veux te remercier, au nom des membres du Comité, pour le support que tu nous as offert récemment. Ta contribution nous apporte une sécurité financière qui suffira à nous rendre au bout de notre mandat.

Sans briser la convention de discrétion qui nous lie à notre avocat, Me Robert La Haye, je peux te confier que notre affaire s'oriente vers une conclusion satisfaisante et surtout **juste** pour les 150 clients arrêtés et la soixantaine d'entre eux qui avaient reçu un « sub poena ».

Après le « pro forma » final (!) de septembre, notre comité évaluera son mandat avec ceux qui le lui ont donné. Il pourra choisir de mettre fin à son existence et à ses activités, suite à la conclusion de l'affaire, ou bien de poursuivre un mandat restreint différent comme, par exemple, sensibiliser nos communautés aux questions qu'ont soulevées la descente du SPCUM et les gestes qui l'ont amenée.

Jusqu'ici, je suis personnellement fier de la manière sobre et efficace avec laquelle nous avons géré cette situation et assumé notre mandat. Nous avons exercé à ce sujet une vigilance soutenue et énergique afin de tenir notre promesse : **les personnes** avant « la cause », une victoire **judiciaire** (ou l'abandon des procédures) plutôt qu'une (avant la) victoire politique ou médiatique.

Tu dois savoir cependant que nous aurions eu beaucoup de difficultés sans l'appui immédiat, inconditionnel, permanent et substantiel de Monsieur Steeve Goldenberg. Certains diront (et ils l'ont dit) qu'il n'avait pas le choix, que son administration était fondamentalement responsable des événements et que, de ce fait, il n'avait aucun mérite.

Pour notre part, nous les [150] personnes **directement** concernées, nous avons apprécié à sa juste valeur sa solidarité exemplaire.

Encore une fois, merci !

Au nom des membres du Comité,

André Faivre